

# PASS DERMATOLOGIQUE de l'Hôpital Saint-Louis

1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris



***Vous avez besoin de soins ?***

***Vous n'avez pas d'assurance maladie  
et vous avez des difficultés financières ?***

***Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.***

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

## **Comment venir à l'hôpital ?**

**Métro :** République (Lignes 3, 5, 8, 9, et 11)  
Colonel-Fabien (ligne 2)  
Jacques Bonsergent (ligne 5) - Goncourt (ligne 11)

**Autobus :** Arrêt Hôpital Saint-Louis  
(Lignes 46 et 75)

## **Comment fonctionne la PASS ?**

Vous avez plus de 18 ans, vous avez besoin de voir un médecin en dermatologie :

- Vous pouvez être reçu en consultation PASS de dermatologie, avec ou sans rendez-vous
- Consultations médicales sans rendez-vous : du lundi au vendredi, de 8h à 12h30.
- Vous devrez vous présenter à l'infirmier d'accueil et d'orientation qui vous inscrira à la consultation. Vous serez reçu par ordre d'arrivée. (nombre de places limité)
- Le jour de votre consultation, l'assistant(e) social(e) de la PASS, vous recevra avant ou après votre consultation

## **Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS ?**

- Consultations de médecine spécialisée en dermatologie
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service
- Prise de sang
- Radios



## PASS DERMATOLOGIQUE de l'Hôpital Saint-Louis

1 avenue Claude Vellefaux  
75010 Paris

 : 01.42.49.62.53

Pour en savoir plus sur l'hôpital et sur la PASS

- [hopital-saintlouis.aphp.fr](http://hopital-saintlouis.aphp.fr)

## Contacts

Coordinateur médical : Dr Laure DEHEN  
Réfèrent du Service social : Mme Patricia DJAIDER

### Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : novembre 2014

Médecin responsable	Docteur DEHEN	laure.dehen@aphp.fr	01 42 49 98 16
Infirmière			01 42 49 62 53
Assistante sociale	Patricia DJAIDER	patricia.djaider@aphp.fr	01 42 49 93 18

## Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Aide à la domiciliation administrative
- Permanence juridique
- Possibilité d'interprétariat

## Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).